

LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION Licence Professionnelle

Les documents demandés sont obligatoires. Il est demandé de les présenter dans l'ordre suivant et rangés dans une pochette plastique perforée.

Un dossier incomplet ne sera pas traité.

□ Le dossier d'inscription complété, daté et signé,
□ 1 photo d'identité à accrocher en p1 du dossier d'inscription (noter le nom, prénom et la formation au verso),
□ Le message ou le courrier de décision d'admission,
□ L'attestation d'acquittement de la CVEC (Contribution Vie à la Etudiante et au Campus) obtenue à l'issue du paiement sur le site du CROUS http://cvec.etudiant.gouv.fr ,
□ L'attestation annuelle de responsabilité civile sur la période universitaire (de septembre 2020 à juin 2021), dont les périodes de stage en France et à l'étranger,
□ L'autorisation de droit à l'image,
□ Un RIB au nom de l'étudiant,
□ Paiement par chèque uniquement. Aucun paiement en espèce ne sera accepté.
Montant du chèque :
Non boursier : 170€ à l'ordre du Régisseur de l'IUT de Rodez
Boursier : exonération totale sur présentation de l'attribution conditionnelle de bourses
□ La dernière carte d'étudiant.
Pour les documents suivants, les originaux seront contrôlés à la rentrée
□ La carte d'identité ou passeport en cours de validité (présentation de l'original obligatoire),
□ Le relevé des notes du baccalauréat,
□ Le relevé des notes du bac+2 ou attestation de réussite,
□ Le certificat de participation de la situation militaire (Journée d'Appel de Préparation à la Défense ou Journée Défense et Citoyenneté, recensement si JAPD non effectuée),
SELON VOTRE SITUATION
☐ L'extrait d'acte de naissance pour les étudiants nés à l'étranger ou dans les DOM-TOM,
☐ La dernière carte d'étudiant pour les bacheliers des années antérieures,
□ L'attribution conditionnelle de bourses 2020-2021 (recto/verso), l'absence de ce document au moment de l'inscription entraine le <u>paiement dans sa totalité</u> des droits d'inscription,
□ Pour les personnes relevant de la formation continue , fournir selon les cas : la décision de Validation des Acquis, du CIF, la convention de formation professionnelle, d'Aide au Retour à l'Emploi, le contrat de travail. CERFA obligatoire pour contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage.
Le dossier est à envoyer complet à :
IUT de Rodez – Inscriptions
50, avenue de Bordeaux 12000 RODEZ
Pour toutes questions complémentaires : <u>scolarite@jut-rodez.fr</u> .